une voiture pour lui faciliter son travail relativement à la pose des noms de rues et des numéros de maisons. Déposée sur le bureau.

29. De M. Chas.-W. Lewis faisant certaines suggestions relativement à l'égouttage des couvertures de maisons. Renvoyée à l'inspecteur des Edifices.

30. De J. Eveleigh & Co. Ltd. demandant la permission de construire une voie d'enbranchement sur la rue Richelieu et de la relier à la ligne de chemin de fer du Pacifique Canadien.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

RAPPORTS.

31. De l'inspecteur de la Ville au sujet de la demande de la succession John Greaves, à l'effet de porter uniformément à 66 pieds la largeur de certaines rues sur le lot du cadastre No 4 de la paroisse de Montréal et sur le lot du cadastre No 485 de la paroisse du Sault-aux-Récollets.

Déposée sur le bureau, vu l'absence de M. l'échevin Gallery.

32. Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$5,000 à même le crédit de \$50,000 affecté cette année à l'achat de la bordure de pierre, et d'appliquer ledit montant à l'achat de bordure de pierre courbe non taillée, à raison de \$0.30 le pied linéaire.

L'assemblée s'ajourne à demain matin, à 10.30 heures.

RAOUL BOLTE. Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 3 juin.

Sont présents: MM. les échevins Giroux, président, Bumbray, Major et David.

- 1.—M. Galarneau se présente devant la Commission et demande que la ruelle St-André, à partir de la rue Beau-bien jusqu'à la rue St-Zotique, soit mise en bon état.
- M. le président informe M. Galarneau que sa demande sera prise en considération.
- 2.—Soumise et lue une lettre de M. A. Ouimet, offrant de vendre de la bordure en granit à raison de 55c le pied.

Déposée sur le bureau.

3.—Soumis de nouveau le rapport de la Commission de la Voirie à l'effet de demander à la Commission des Cheins de fer du Canada, à Ottawa, d'obliger la "Canadian Northern Quebec Ry Co." d'ériger et maintenir une barrière à la traverse de la rue Préfontaine ainsi qu'à la traverse de la rue St-Germain.

Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, il est

Résolu: Que le Département en Loi soit prié de donner son opinion sur la question de savoir si ladite compagnie est tenue de payer tous les frais de construction et d'entretien desdites barrières.

- 4.—Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit supplémentaire de \$100.000 soit voté pour l'arrosage, le balayage et le nettoyage des rues pavées et non pavées.
- 5.—Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$15,000 soit voté pour l'achat et l'installation des puisards nécessaires.
- 6.—Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant la confection de trottoirs permanents sur rues ci-après mentionnées, conformément à la section 20, articles 453 et 456 de la charte de la Ville telle qu'amendée;

vehicle so as to facilitate his work of putting up street names and house numbers.

Laid on the table.

29. From Mr. Chas. W. Lewis, making certain suggestions appear the decision tions anent the draining of roofs.

Referred to the Building inspector.

30. From J. Eveleigh & Co. Ltd., asking permission to lay a spur line on Richelieu street and to connect same with the Canadian Potential with the Canadian Pacific Railway line.

Referred to the City Surveyor for a report.

REPORTS.

31. From the City Surveyor anent the petition of the John Greaves estate, asking that the width of certain streets on cadastrol lot No. streets on cadastral lot No. 4 of the parish of Montreal and on cadastral lot No. 4 of the parish of Montreal and on cadastral lot No. 4 of the parish of Moure Recollets, be uniformly five collets, be uniformly fixed at 66 feet.

Laid on the table, owing to the absence of Ald. Gallery

32. Resolved: That a report be made to Council recomb mending that a sum of \$5,000 be varied from the appropriation of \$5,000 priation of \$50,000 voted this year for the purchase curbstone and applied to the purchase of undressed curb stone at \$0.30 per lineal foot.

The meeting adjourned until to-morrow morning, at

RAOUL BOLTE, Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 3rd June.

Present: Ald. Giroux, chairman, Bumbray, Major and David.

1.—Mr. Galarneau appeared before the Committee and ked that St André landere de la committee and landere la committee and la asked that St. André lane, from Beaubien to St. Zotique street, be renaired. street, be repaired.

The Chairman informed Mr. Galarneau that his request would be considered.

2.—Submitted and read a letter from Mr. A. Ouimet, of fering to sell curbstone at 55c a foot.

Laid on the table.

3.—Submitted again the Road Committee's report ask ing the Board of Railway Commissioners of Canada Ottawa, that the Canadian North Ottawa, that the Canadian Northern Quebec Ry Co. be conpelled to erect and maintain pelled to erect and maintain gates on Préfontaine and Germain streets crossings Germain streets crossings.

On motion of Ald. Bumbray, it was

Resolved: That the Law Department be requested is give their opinion as to whether the said Company the bound to pay all the cost of erecting and maintaining said gates said gates.

- 4.—Resolved: That a report be made to Council recom mending that a supplementary appropriation of \$100,000 be voted for Watering quantity be voted for Watering, sweeping and cleaning paved and unpaved streets.
- 5.—Resolved: That a report be made to Council recom mending that an appropriation of \$15,000 be voted to pur chase and lay the necessary gullies.
- 6.—Resolved: That a report be made to Council recommending that a permanent sidewalk be constructed in the undermentioned at undermentioned streets, in accordance with section 20, articles 453 and 456 of the City charter as amended; one